

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 09 décembre 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 09 décembre 2013 à 18H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY.

Absents : MM. CANTIE – ESTEVES – SABATA – BOURSERY.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- APPROBATION D.C.E. CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRE.

Mr le maire dépose sur le bureau de l'assemblée, le dossier de consultation des entreprises pour le futur « Centre de loisirs péri scolaire » d'un montant H.T. de 673 960,67 €, soit 806 056,96 € T.T.C. établi par Raymond PAULY, architecte.

Il indique à ses collègues que l'estimation a subi une forte augmentation par rapport au dossier technique initial et pose la question quant à la poursuite du projet dans l'attente de justificatifs d'augmentation fournis par l'architecte.

Après débat, le conseil municipal à la majorité, 10 voix pour et 1 voix contre, approuve le D.C.E. afin de ne pas retarder cette opération et prendra une décision définitive pour la réalisation, dans la mesure où l'équilibre financier pourra être établi.

- DEMANDE SUBVENTION D.E.T.R. 2014.

Le président indique à ses collègues que la demande de subvention pour le projet d'hébergement collectif déposé au titre de la D.E.T.R. 2013 n'a pas été retenue. Compte tenu des critères de subvention et de l'intérêt que porte la commune à ce projet, il propose de le redéposer au titre de 2014.

Il rappelle que le montant de cette opération est estimé à 2 000 000 € H.T.

Accord unanime du conseil municipal.

- APPROBATION BAIL LOCATION BATIMENT « LA POSTE ».

Le bail de location de l'immeuble de La Poste est arrivé à échéance le 31 juin 2013.

Afin de continuer le partenariat, il y a lieu de signer un nouveau bail pour 3 ans, 6 ans, 9 ans pour un loyer annuel de 2 454 € à compter du 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre de ce nouveau bail, il indique que la commune a dû réaliser un diagnostic de performance énergétique et des risques naturels miniers et technologiques.

Accord unanime du conseil municipal.

- MODIFICATION DES EFFECTIFS.

Mr le maire informe l'assemblée que dans le cadre des nouvelles fonctions attribuées à Mme Mélanie DIAZ pour l'A.L.A.E., cet agent peut bénéficier, après avis favorable de la C.A.P. du 07 novembre 2013 de son intégration directe dans le grade d'agent d'animation 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} janvier 2014.

A cet effet, il y a lieu de modifier en conséquence le tableau des effectifs communaux.

Accord unanime du conseil municipal.

- LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES.

La commune étant de plus en plus touchée par la présence de colonies de frelons asiatiques et notamment sur des parcelles privées, le maire indique qu'un devis a été demandé à la société « Aude Nuisibles 11 » de Lézignan Corbières spécialisée en la matière et qui assure une intervention au prix de 150 €.

Il propose que ces actions soient prises en compte systématiquement par la commune, au titre de la protection de l'écosystème.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge le coût de ces interventions au prix de 150 € pour éradiquer le frelon asiatique sur le territoire communal.

- RESILIATION LOCATION « CASTANO ».

La commune est saisie par Mr Julien CASTANO qui, par courrier du 20 octobre 2013, demande la résiliation de sa location de garage, 23 C rue des Ecoles, à partir du 31 décembre 2013.

Accord unanime du conseil municipal pour la résiliation du bail et la restitution de la caution.

- RESILIATION LOCATION « CAILLOUET/FREYERMOUTH ».

De même, la commune a été saisie par Mrs CAILLOUET Philippe et FERYERMOUTH Gérard, demandant la résiliation de leur location de garage, 23 D rue des Ecoles, à partir du 31 décembre 2013.

Accord unanime du conseil municipal pour la résiliation du bail et la restitution de la caution.

- ALLOCATION SOLIDARITE "PHILIPPINES".

La commune a été saisie par l'Association « Aude Solidarité » pour une aide au profit des sinistrés des Philippines.

Après débat, le conseil municipal, à la majorité, décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

5 voix contre, 4 abstentions, 2 voix favorables.

- VIREMENTS DE CREDITS.

- Fonctionnement :

- Plusieurs virements de crédits en section de fonctionnement, constituant de simples réajustements de crédits entre divers articles, sont approuvés à l'unanimité.

- Investissement :

- En investissement, 9 000 € seront transférés du programme « passerelle piétons », au programme « terrain de sport », afin d'honorer l'intervention de l'entreprise FAIRWAY.
- Un virement interne de la section d'investissement vers la section de fonctionnement au budget annexe du « Centre Touristique Camping » sera effectué, d'un montant de 11 100 € pour le règlement des honoraires à la société SP 2000, chargée de l'étude de passation du contrat de gestion du futur centre d'hébergement collectif.

- QUESTIONS DIVERSES.

○ Terrain de camping – SP 2000.

Mr le maire rappelle la démarche entreprise par la commune, en vue de modifier la convention de gestion du camping.

Pour assister la commune dans cette démarche, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été passé avec la société Service Public 2000.

A l'issue des conclusions qui orienteraient le choix vers la réalisation d'un bail privé nécessaire avec la procédure, comme notamment le déclassement du camping du domaine public en domaine privé, et afin de garantir sur le plan juridique cette démarche, il propose de passer un avenant avec S.P. 2000 pour un montant de 5 730 € H.T. qui sera budgétisé sur 2014.

Accord unanime du conseil municipal.

○ Centre paramédical.

Mr le maire informe l'assemblée qu'un kiné viendra s'installer au centre paramédical à compter du 1^{er} mars 2014.

Il indique également, qu'il a été saisi par d'autres professionnels du paramédical qui seraient intéressés pour s'installer sur la commune.

Aussi, il propose qu'une réflexion soit lancée pour l'agrandissement des locaux actuels.

Il propose également d'organiser une réunion avec l'ensemble des professionnels actuels et futurs, afin de débattre du projet.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

⇒ Mr BENOIT rend compte de l'organisation des services techniques. Deux téléphones portables ont été affectés aux agents.

Il indique qu'une campagne de sensibilisation des usagers sur le tri des ordures et l'utilisation des containers sera engagée avec le COVALDEM.

Il propose de marquer le centenaire du 11 novembre par une commémoration particulière. Pour cela, un comité de pilotage sera mis en place pour 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 20 h 00.

Le Maire,

Alain MARTY